AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-11-71 234141

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC

(Tél. 92.28.72) (PYR. ORIENT.)

(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal

34 MONTPELLIER

C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 francs

N° I34 - NOVEMBRE 7I

LA LUTTE AUTOMNALE CONTRE LES TAVELURES

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dans les vergers fortement contaminés par la Tavelure en cours de saison, il peut être intéressant de réduire les projections d'ascospores qui sont à l'origine des contaminations au printemps, soit en inhibant la formation des périthèces, donc des ascospores, soit en stérilisant ces périthèces, empêchant ainsi la projection des ascospores formées. En effet, la lutte contre les tavelures est d'autant plus facile au printemps que les ascospores sont peu nombreuses.

La formation des périthèces est inhibée par l'enfouissement des feuilles tombées à l'automne ou par une pulvérisation de sulfate d'ammoniaque à I2 % effectuée immédiatement après la chute des feuilles. Les colorants nitrés pulvérisés à la fin de l'hiver sur les feuilles restées à terre stérilisent les périthèces formés au cours de l'hiver et empêchent ainsi la projection des ascospores.

Des essais réalisés par l'Institut National de la Recherche Agronomique, ainsi que des observations effectuées par le Service de la Protection des Végétaux semblent montrer qu'une pulvérisation effectuée entre la récolte des fruits et la chute des feuilles avec un produit à base de Bénomyl (I00 g de M.A./hl) ou de Thiabendazole (200 g de M.A/hl) ou de Trigrimol (I5 g de M.A./hl) réduisait, dans une forte proportion, allant parfois jusqu'à 99 %, les projections d'ascospores.

S'il est prématuré d'affirmer que ces techniques peuvent réduire le nombre des traitements, il est par contre logique de penser qu'elles peuvent amener une diminution des risques de contamination et, par suite, faciliter la lutte contre les Tavelures. Toutefois, il est nécessaire de préciser que ces méthodes ne peuvent atteindre leur pleine efficacité que dans les vergers suffisamment isolés pour être à l'abri de tout apport d'ascospores venant de l'extérieur.

-:-:-:-:-:-:-:-

ABONNEMENTS I972

Nous demandons à nos lecteurs de se réabonner sans attendre pour l'année I972 :

Tarifs :

25 F	Abonnement ordinaire (toutes publications)
25 F + I0 F	par série supplémentaire de bulletins envoyée à la même adresse
25 F + 20 F	par série supplémentaire de bulletins expédiée à une adresse différente

Le versement sera de préférence effectué à :

REGISSEUR DE RECETTES - D.D.A. de l'HERAULT
C.C.P. 5238.57 MONTPELLIER

Eventuellement rédiger votre chèque bancaire pour : REGISSEUR DE RECETTES DE LA D.D.A. DE L'HERAULT

Les abonnements contractés depuis le I/7/I97I sont valables jusqu'au 3I/I2/I972.

D 485

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

DEUX PARASITES DU BOIS SUR POMMIER : LE COSSUS ET LA SESIE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

LE COSSUS (Cossus-Cossus)

Le Cossus est un papillon trapu d'environ 80 mm, de couleur gris et de moeurs nocturnes. Les pontes sont déposées en agglomérat dans les fissures et les plaies des écorces, généralement sur le tronc. La chenille issue de ces oeufs pénètre immédiatement dans le bois.

Le cycle de ce papillon s'effectue en deux ou trois ans. C'est-à-dire qu'une chenille née pendant la belle saison, en 1971, passera un ou deux hivers avant de donner un insecte adulte. Si elle est sans activité au cours de l'hiver, elle peut effectuer des déplacements d'un arbre à l'autre, par beau temps.

Cette chenille est de couleur lie de vin avec une tête noire armée de fortes mandibules. Elle creuse des galeries, profondément, dans le bois. Sa présence peut être facilement décelée: en effet, en cours d'activité, elle rejette des amas de sciure bruns qui s'entassent au pied de l'arbre ainsi qu'un liquide rougeâtre à forte odeur. En fin de développement elle mesure 8 à 10 cm.

Ce parasite peut occasionner le dépérissement ou la mort d'arbres ou de parties d'arbres.

Lutte - Le Cossus est présent dans de nombreux vergers. Néanmoins, jusqu'à maintenant, les dégâts qu'il occasionnait ne nécessitaient pas de traitement spécifiques.

En effet, dans le cas de population faible, il suffit de dégager le collet de l'arbre, de nettoyer les plaies et d'y appliquer une pâte cicatrisante.

Néanmoins, dans certains vergers, ceux notamment établis à proximité de peupliers on pourra envisager une méthode de lutte à l'aide d'appâts ou de pulvérisations insecticides. Ceci évidemment dans le cas où la population de Cossus est importante. Nous reviendrons ultérieurement et en temps opportun sur ce sujet.

Signalons que le Cossus se développe sur de nombreuses espèces végétales autres que le pommier et le peuplier. Il s'agit notamment du pêcher, du poirier, du cerisier, de l'olivier et même de la vigne.

LA SESIE (Synanthedon myopiformis)

Depuis quelques années nous avons attiré l'attention des arboriculteurs sur les dégâts que peut occasionner la Sésie.

La Sésie du pommier est un papillon de 25 mm d'envergure qui ressemblerait à un hyménoptère. Les ailes sont transparentes à reflets bleutés. Son identification est rendue facile par l'anneau rouge orangé qui entoure l'abdomen. Ce papillon, très vif, se tient souvent, pendant les heures chaudes de la journée, sur la face supérieure des feuilles de pommier où on peut l'observer aisément en prenant quelques précautions.

L'insecte pond ses oeufs dans les anfractuosités des écorces et les blessures. La chenille, blanc crème à tête marron, mesure de 3 à 5 mm. Elle fore des galeries sous l'écorce sans attaquer le bois. Sa présence est décelable par les petits amas de sciure brun chocolat disséminés ici et là sur les écorces à chaque orifice des galeries.

Le cycle du papillon est de 1 an , mais semble aussi s'effectuer sur une période de 2 ans.

Cet insecte, à priori, n'est pas un parasite, néanmoins, par le développement important des populations au cours de ces dernières années, il l'est devenu.

On assiste ainsi à un dépérissement de nombreux arbres, ce qui est compréhensible puisque l'on a pu compter jusqu'à 100 chenilles par arbre.

Lutte - Comme nous l'avons déjà signalé, il faut s'assurer que lors de traitements insecticides les troncs et charpentières sont bien atteints par la bouillie. On peut aussi envisager de nettoyer les plaies à l'aide d'une brosse métallique et d'y appliquer une pâte cicatrisante. Ce procédé est long et coûteux. Nous avons pu mettre au point une méthode de lutte moins onéreuse en pulvérisant un insecticide à fort dégagement de vapeur, à l'aide d'une lance américaine. Ce traitement doit s'effectuer au mois d'avril et après récolte par beau temps avec des pesticides tels que le dichlorvos ou un oléoparathion.

Il convient d'appliquer ce traitement pendant 2 ans. Des données plus précises seront communiquées en temps opportun.

M. BEZWT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 9 novembre 1971 - 2800 exemplaires - Précédent bulletin N° 133-3° supplément 22/10/71